SEANCE DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

L'an deux-mil vingt et un, le vingt-neuf novembre, à dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Courmas, sous la présidence de AUGUSTE Jean-Robert, maire. Convocation du 23 novembre 2021.

Membres élus présents : FOURNIER Patricia, PROMSY Richard, Julien ITASSE, RION Simon, VELLY Geoffrey, DAVID Jean-Philippe, MERCELOT Cendrine, COUSINA Hélène.
Absents : VRAIN Cédric qui donne pouvoir à PROMSY Richard et AUGUSTE Xavier qui donne pouvoir à AUGUSTE Jean-Robert.
Secrétaire de séance : Jean-Philippe DAVID.

Cendrine MERCELOT secrétaire de séance du conseil du 8 novembre fait savoir que le compte-rendu du 8 novembre relate parfaitement la réunion, sauf une erreur dans le paragraphe d'explication du maire il s'agit des travaux de la cour de la mairie et non de la cour de l'Eglise. La correction sera effectuée avant l'envoi au conseil municipal.
Monsieur le maire informe le conseil municipal que le devis pour l'élagage de différents arbres sur la commune ainsi que le devis pour la pose d'une clôture autour des jeux ne sont toujours pas parvenus en mairie.
Il rappelle également la réunion du 8 novembre dernier au cours de laquelle avait été présenté le devis de la société SOLOTRA pour la pose de nouvelles grilles caniveaux sur la RD6 chemin des Triquedoux. Le conseil n'avait pas délibéré. Il demande au conseil la possibilité d'ajouter cette délibération à la réunion de ce jour. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise le maire à l'ajouter.

1 – DELIBERATIONS.

n° 18 – Achat et pose de caniveaux grilles RD6 chemin des Triquedoux.

Monsieur le maire présente le devis réalisé par la société SOLOTRA pour l'achat et la pose de caniveaux grilles RD6 chemin rural des Triquedoux. Le montant des travaux s'élève à 8 785 € HT.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE le maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

2 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

Vœux du maire : Ils se dérouleront le samedi 8 janvier 2022 vers 16 h30.
Colis ou repas pour les anciens : Les conseillers échangent sur la possibilité de rassembler les habitants de plus de 65 ans et de leurs offrir un déjeuner dans un restaurant à la place du traditionnel colis. Ce déjeuner se déroulera sur le mois de février ou mars hors vacances scolaires. Les conseillers qui veulent participer à ce repas devront y participer financièrement. Un bulletin réponse sera distribué aux habitants concernés. Mr le maire se charge de contacter le restaurant la Ferme de Presle afin de connaitre les disponibilités. Selon le contexte sanitaire à la période retenue le repas pourra être annulés et des colis seront alors distribués.
Elagage : comme le maire l'a indiqué en début de réunion, les devis n'ont pas été reçus pour l'élagage d'arbres qui donnent sur l'arrière des propriétés de la rue de Commétreuil, des tilleuls impasse de la Ferme, du sapin place Gardinier.
Jeux : Les jeux ont été installés. Le maire rappelle que le devis de la pose de grillage autour du gros module n'a pas encore été reçu. Le conseil municipal envisage la pose de bac à fleurs pour interdire l'entrée des véhicules sur la place Gardinier, mais ne préfère pas entourer complètement le gros module et préfère poser un grillage sur le haut du talus situé près de ce module.
Cour mairie : le maire propose au conseil de faire poser un brise-vue sur le grillage de la cour de la mairie. Jean-Philippe DAVID demande si l'on ne peut pas envisager de mettre en place une haie le long de ce grillage. Cette solution n'est pas envisageable car il existe une grille de récupération d'eau de pluie et de plus, qui s'occupera de l'entretien de cette haie. Des espaces verts seront créés à différents endroits de la cour. Geoffrey VELLY souhaite que l'on demande l'avis aux propriétaires concernés par le grillage sur les matériaux à utiliser.

Richard PROMSY fait savoir au conseil que Mme PIETREMENT demande à Mr le maire s'il est possible que ce dernier demande à son voisin rue de Commétreuil, d'éviter de se garer en face de sa sortie de véhicules. Mr le maire fait remarquer que le problème de stationnement existe dans tout le village. Sa demande sera transmise à l'intéressé.
Décorations de Noël : 23 sapins floqués blancs seront installés à différents endroits du village et garnis de boules de couleur argent et rouge ainsi que des nœuds. Des paquets cadeaux seront installés à leur pied (préparation des cadeaux vendredi 3 décembre à 18 h à la mairie). La mise en place des sapins se déroulera le dimanche 5 décembre au matin. Simon RION et Jean-Philippe DAVID sont disponibles le vendredi 3 décembre dans l'après-midi et se proposent pour commencer la pose. Hélène COUSINA proposera aux habitants, par l'intermédiaire de Facebook, de décorer leur maison. Les enfants voteraient pour la plus belle décoration et une récompense pourrait être remise lors des vœux du maire. Le conseil approuve cette idée.
Noël des enfants : le dimanche 12 décembre dans l'après-midi. Le Père-Noël sillonnera les rues du village et distribuera des bonbons. Des gaufres seront réalisées par Hélène et par sa mère. Ce goûter se déroulera dehors si possible. Geoffrey VELLY s'occupe de la commande des bonbons qui seront remis aux enfants lors du goûter.
Marrons chauds : le 19 décembre 2021 à 18 h. Le LAC s'occupe de l'organisation. Julien ITASSE contactera Wesley MADELON afin d'aider à l'organisation.
Cendrine MERCELOT souhaiterait accueillir les nouveaux habitants lors des vœux du maire afin de présenter le village ainsi que les conseillers. Le maire rappelle que tous les habitants du village sont invités aux vœux. La présentation du village est déjà faite lorsque ces derniers passent en mairie. On peut toujours réfléchir pour l'avenir.

La séance est levée à 20 h 40